

## Belle réussite pour la randonnée de l'APE

Près de 80 marcheurs ont participé dimanche 16 mars à la randonnée organisée par l'Association des Parents d'Élèves (APE) de Toulonjac, alliant découverte du patrimoine et convivialité. Deux parcours étaient proposés : un circuit de 7 km pour une balade tranquille et un de 14 km pour les plus sportifs, à travers les paysages et hameaux de Toulonjac.

Au retour, les participants ont apprécié un aligot-saucisse bien mérité et un moment de partage autour de la buvette. Les sourires témoignaient de la réussite de cette journée, saluant au passage le travail de l'équipe organisatrice, et en particulier d'Amandine, Camille et Louise.

Les bénéfices permettront de financer les activités des enfants de l'école. Autre rendez-vous de l'APE : le super quine, qui a eu lieu le samedi 5 avril au Cantou.

## Formidable succès pour le quine de l'école

Samedi 5 avril, l'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école de la Fontaine a fait salle comble pour son traditionnel quine, rassemblant plusieurs centaines de joueurs à la salle des fêtes de Toulonjac.

Dans une ambiance conviviale et familiale, fidèles habitués et amateurs d'un soir ont tenté leur chance au fil des 14 parties, avec en point d'orgue le très attendu « super quine ». Plus de 3000 € de lots étaient en jeu : bons d'achat, jambons, cartons de vin, repas, balades en ULM, électroménager ou encore soins bien-être.

Le bar, animé par des bénévoles souriants, proposait boissons et pâtisseries maison pour combler les petites faims.

Au final, une belle soirée de partage et de bonne humeur, couronnée par de précieux bénéfices destinés à financer les activités scolaires des enfants. Une réussite totale pour l'APE et un rendez-vous qui reste incontournable à Toulonjac.



**Cérémonie du 8 mai** Toute la population adulte ainsi que les écoliers sont invités à participer à la commémoration du 8 mai 1945, car nous avons un devoir de mémoire à l'égard des 24 Toulonjacois qui ont perdu la vie au service de leur patrie. Rendez-vous à 11h00, comme à l'accoutumée.



## Carnaval ensoleillé pour les écoliers

Vendredi 4 avril, sous un soleil printanier, les élèves du groupe scolaire de la Fontaine ont fêté Carnaval dans la bonne humeur. Près de 45 enfants, de la maternelle au primaire, ont défilé dans les rues, déguisés en policiers, pompiers, super-héros, princesses, animaux ou encore sosies de Thomas Pesquet et d'Antoine Dupont.

Grâce à l'imagination des familles, les costumes étaient aussi variés que colorés, rendant méconnaissables certains élèves au grand plaisir des enseignantes.

Après la joyeuse parade autour de l'école, encadrée par les enseignantes et les parents, tous se sont retrouvés pour un goûter convivial. Pâtisseries maison et jus de fruits ont régalé petits et grands, dans un moment chaleureux et partagé.

Un joli succès pour ce carnaval, qui donne déjà rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition haute en couleurs.



## Rappel des règles de transport scolaire

**Les conditions d'attribution du droit au transport scolaire**

Pour bénéficier du statut d'ayant droit au transport scolaire régional, l'élève doit emprunter régulièrement le service entre son domicile et l'établissement fréquenté. L'engagement de régularité correspond à une fréquentation hebdomadaire minimum de 70%. En cas de fréquentation inférieure relevée par les contrôles opérés par les personnes habilitées ou les transporteurs, la prise en charge pourra être supprimée et la carte de transport retirée, sauf si l'absence est due aux seuls motifs suivants dûment justifiés : maladie, stages, séjours particuliers organisés par les établissements.

Lors de l'inscription au transport scolaire, chaque représentant légal accepte toutes les conditions dudit règlement.



# La Gazette de Toulonjac

Le périodique de Toulonjac \* Mai 2025

## Le mot du maire

Enfin de bonnes nouvelles pour le projet de chemin entre le cimetière et lotissement des Jonquilles ! Après un retard de plusieurs mois dû à des demandes administratives aussi lourdes que coûteuses et infondées, nous avons réussi à revenir à un dossier raisonnable à monter, compatible avec les réalités du terrain. Nous sommes conscients qu'il y a des enjeux lourds de passage de l'eau lors des montées du ruisseau Notre Dame et des incidences que nos aménagements pourraient avoir en cas de crues importantes, c'est pourquoi nous respectons à la lettre les prescriptions de la Police de l'Eau.

Nous allons acheter les 4 parcelles en amont de la passerelle, aidés par l'Agence de l'Eau, afin de créer une réserve intouchable pour contenir les crues à venir. La surface située au fond du cimetière sera, elle, libérée des remblais qui avaient été déposés là lors des gros travaux de traversée de notre village il y a une dizaine d'années. Ceci permettra là encore de créer une « zone tampon » en cas de crue.

Pour parfaire ce nouvel espace de détente toulonjacois, nous l'aménagerons avec des portiques sportifs, contribuant ainsi à la bonne santé de nos habitants qui pourront les utiliser pour garder la forme. D'autres agrès seront disposés ailleurs sur la commune. L'Agence Nationale du Sport nous aidera pour acquérir tout ce matériel.

Autre projet : la rénovation énergétique et l'accessibilité de l'école maternelle. Les demandes de financement sont en cours d'étude aux commissions nationale, régionale et départementale. En fonction des résultats, du montant des promesses d'aide, nous déciderons quels lots nous serons à même de commencer dès cette année (du moins les dossiers, les travaux ne pourront commencer, au mieux qu'en été 2026). Le rempla-

cement du système de chauffage (rayonnants électriques au plafond), obsolète et énergivore, sera bien sûr privilégié, remplacé par un apport de chaleur de la chaudière à pellets installée pour l'école primaire, la cantine et la salle des fêtes. Le choix des autres lots sera arbitré par la commission des travaux puis discuté en conseil municipal. Bien sûr, au vu des restrictions actuelles des finances publiques, le risque de reporter ce projet n'est pas nul...

## Élections municipales de mars 2026

Il y a longtemps que j'ai annoncé ma volonté de ne pas me présenter pour une nouvelle mandature.

Je ferai un bilan exhaustif de tout ce qui aura été réalisé pour notre village durant mon mandat, sûrement en janvier 2026 à l'occasion des vœux de la mairie.

Je ne regrette pas du tout cette période de ma vie et je pense que nombre d'entre vous auront remarqué tout le travail que nous aurons accompli avec mon équipe. Je souhaite juste vivre autre chose, autrement.

Il n'est pas question de nous retrouver dans la situation de 2020, où j'ai pris la décision de porter une liste au tout dernier moment principalement pour ne pas laisser Toulonjac sans conseil municipal, avec les conséquences que vous savez, le choix de conseillers que l'on ne connaît pas n'étant pas toujours judicieux... J'encourage donc ceux qui ont la volonté de prendre en charge la gestion de notre commune, à venir me voir pour en discuter, je leur dirai quelles sont les qualités à avoir et quel est le quotidien d'un maire. Jusqu'à présent, je n'ai pas entendu parler de quelqu'un possédant ces qualités et qui aurait envie de se présenter, il est encore temps de vous déclarer, vous aurez toute mon aide, et vous trouverez une commune en bonne santé, tant sur le plan de ses bâtiments qu'au niveau de ses finances !

Gilles Ruscassié

## Un point sur les finances

Lors de la réunion du conseil municipal qui s'est tenue mercredi 9 avril 2025, plusieurs dossiers étaient à l'ordre du jour, notamment l'examen des comptes publics.

### Contributions directes : adoption des taux 2025.

Il est rappelé que les bases d'impositions ont été revalorisées par l'État de 1,7 % pour 2025. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le maintien de ses taux, à savoir : Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 39,21 % ; Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 112,53 % et Taxe d'Habitation (TH) : 8,55 %

**Budget communal** : Le conseil a voté à l'unanimité le budget de la Commune de Toulonjac pour l'année 2025, recettes et dépenses sont équilibrées à 1 600 000 €. Rubrique fonctionnement : dépenses et recettes sont équilibrées à 820 000 €. En investissement, les dépenses et les recettes sont équilibrées à 780 000 €.

**Budget assainissement** : Les élus ont voté le budget d'assainissement pour l'année 2025. Chapitre fonctionnement, le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 170 000€. Chapitre investissement, dépenses et recettes s'équilibrent à 101 761 €.

## CAMPAGNE DE NETTOYAGE DES CHEMINS

Nous invitons tous les bénévoles qui veulent entretenir avec nous les chemins de randonnée de notre village le **samedi 24 mai à 08h30 devant la mairie**. Après l'effort, le réconfort, la mairie offre apéro et grillades !

Je ne remercierai jamais assez les bénévoles qui offrent de leur temps pour embellir et entretenir notre village, à l'image de ces conseillères qui fleurissent nos parterres et autres bacs, ou encore ce jeune retraité bien connu qui a enlevé les embâcles retenus par le dégrilleur proche de la mairie, permettant ainsi au ruisseau de continuer à couler après sa forte montée due aux averses du 19 avril. A toutes, à tous, mille mercis.

Imprimé par nos soins. Directeur de la publication : Gilles Ruscassié. Maquette et articles : Dominique Valette/Gilles Ruscassié. Ne pas jeter sur la voie publique.



## Don du sang : un bel élan de générosité

Du 3 au 6 mars, l'Établissement Français du Sang (EFS) était de retour à Toulonjac pour une nouvelle collecte organisée au Cantou. Sous la supervision du docteur Isabelle Paradis et de son équipe, plus de 250 donneurs se sont mobilisés, un geste précieux qui peut sauver jusqu'à trois vies par don.

Le bon déroulement de cette collecte a été salué, notamment grâce au système de rendez-vous et à l'implication des bénévoles de l'Association des Donneurs de Sang du Villefranchois.

Si les résultats sont encourageants, les besoins en sang restent cependant importants, a rappelé le docteur Paradis, en raison de la reprise des activités hospitalières.

Une nouvelle collecte est d'ores et déjà programmée du 2 au 5 juin, en partenariat avec le Rotary Club.

## Comment limiter les risques de cambriolage ?

### Chez vous

→ Sécurisez portes et fenêtres (serrures fiables, volets, alarmes, détecteurs).

→ Fermez toujours votre porte à clé, même présent.

→ Rangez outils et échelles à l'abri.

→ Soyez vigilant face aux faux démarcheurs et signalez tout comportement suspect (description, véhicule...).

### En cas d'absence

→ Ne laissez ni fenêtres ouvertes ni clés dehors.

→ Ne signalez pas votre absence sur les réseaux.

→ Demandez à un proche de passer (courrier, volets).

→ Inscrivez-vous à l'Opération Tranquillité Vacances : les gendarmes surveillent votre domicile pendant vos congés.

Infos et inscription :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>

## Etat-civil des derniers mois

### Décès

✦ Madame Andrée GARRIC née MOLIÈRE, décédée le 28 mars 2025, à l'âge de 95 ans.

✦ Guy Coustet, décédé le 24 septembre 2024, à l'âge de 72 ans. Toutes nos excuses à la famille, nous avons omis de signaler le décès de Guy dans la dernière Gazette.

### Pacs

Citrain Laetitia et Biscot Martial, le 07 avril 2025

## Les associations de Toulonjac réunies autour de projets communs

À l'initiative de la mairie, les associations locales se sont retrouvées au Récantou pour échanger informations et projets. Étaient présents : Ouest Aveyron Football, le Club du Temps Libre, le Gerfaut, la Société de chasse et l'Association des Parents d'Élèves. Le Comité des Fêtes, excusé, était absent.

Françoise Delfour-Tranier, adjointe, a rappelé les modalités de réservation des salles communales et les conditions d'attribution des subventions. Elle a aussi relayé l'organisation d'une formation aux premiers secours, proposée par le Cercle des Nageurs Villefranchois, le samedi 7 juin au matin (inscription en mairie).

### L'Heure Civique : un nouvel élan solidaire

Grâce à l'implication de Cathie Datchary et au soutien de la mairie, Toulonjac devient la première commune aveyronnaise à rejoindre le réseau national de l'Heure Civique. Ce dispositif invite chacun à offrir une heure par mois pour rendre service : transport, visite, aide ponctuelle... La mairie assurera la mise en relation entre volontaires et personnes ou associations en demande.

→ Infos et inscription : [lheurecivique.fr](http://lheurecivique.fr)



## Révision du PLUI en 2029

Dans un contexte très tendu, où l'on a perdu près de 90 % de nos surfaces constructibles, il y a une règle que tous les propriétaires de terrains à bâtir doivent connaître.

Une révision du PLUI est prévue en 2029, et les terrains qui n'auraient pas été vendus risquent de ne plus être constructibles après cette révision, au profit de terrains qui n'avaient pas été retenus lors de l'élaboration du PLUI (selon les critères rigoureux du bureau d'étude, de OAC et des commissaires enquêteurs).

Nous vous conseillons donc de mettre en vente au plus tôt les parcelles concernées.

Le PLUI devrait être définitivement adopté d'ici l'été.

## Nuisances sonores, toujours et encore !

En ces temps de pousse à vitesse grand V de la végétation de nos jardins et des abords de nos maisons, nous sommes nombreux à devoir utiliser des outils de jardin, souvent bruyants, pour cet entretien. **Nous rappelons les règles (arrêté préfectoral) à respecter : les jours ouvrables, utilisation possible des engins bruyants de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ; les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ; les dimanches et les jours fériés de 10h00 à 12h00.**

## Le très bon classement au palmarès 2025

Toulonjac vient de faire un bond spectaculaire dans le classement national des Villes et Villages où il fait bon vivre, gagnant 443 places en un an. Il se hisse ainsi à la 4824e place sur 34 795 communes françaises. À noter aussi la très belle performance de Villefranche-de-Rouergue, classée 560e au niveau national dans sa catégorie.

Au niveau départemental, Toulonjac se classe 25e sur 285 communes, un résultat fondé sur des critères rigoureux : qualité de vie, sécurité, environnement, services, transports ou encore dynamisme économique.

### Un cadre de vie apprécié

Sans disposer de sites touristiques majeurs, Toulonjac séduit par sa tranquillité, sa proximité avec Villefranche, ses équipements, son attractivité immobilière et son bassin d'emploi dynamique.

Avec près de 800 habitants, le village poursuit sa croissance, attirant de nombreuses familles. Un succès confirmé par ce classement, qui récompense le dynamisme et la qualité de vie de la commune.



## Ne jetez plus les lingettes dans vos WC !

Qu'il s'agisse de lingettes pour bébé, de lingettes intimes ou de lingettes désinfectantes soit disant biodégradables, les lingettes ne doivent jamais être jetées dans les toilettes. En effet, elles sont extrêmement résistantes et ne sont pas vraiment biodégradables ! Une fois dans les égouts, elles se gorgent de graisses et d'eau et se transforment peu à peu en masses visqueuses. De ce fait, elles obstruent le compteur des eaux usées (qui se bloque et compte des mètres cubes qu'on nous demande de payer) et encombrant les grilles situées à l'entrée des stations d'épuration.



## Des marquages au sol pour renforcer la sécurité

La commune de Toulonjac investit près de 11 000€ pour améliorer sa signalisation routière, avec l'aide du Département (5 000€ de subvention). Objectif : renforcer la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes, notamment aux abords de la mairie, de l'école et le long de la D24.

Les nouveaux marquages au sol et panneaux visent à rendre la circulation plus lisible et plus sûre. L'entreprise Signaud Girod est en charge des travaux.

Plus de 20 nouveaux panneaux ont été installés, signalant notamment les limitations de vitesse (30 et 50 km/h), les zones sensibles (école, inondation) ou les priorités.

À noter : les habitants eux-mêmes ne sont pas toujours exemplaires !

Cette année 2025, le budget alloué par la commune à l'entretien et à l'amélioration de nos routes voisines les 70 000 euros.

## Les aînés réunis en assemblée générale

Le Club du Temps Libre a tenu son assemblée générale mardi 21 janvier 2025, en présence d'une trentaine de membres. Albert Mouly, président, a rappelé que l'association, fondée en 1987, fonctionne désormais de façon indépendante, tout en restant fidèle à sa vocation : favoriser les échanges et les rencontres entre jeunes retraités et aînés des environs.

Le club compte 41 adhérents, dont 25 à Toulonjac, avec une moyenne d'âge de 70 ans. Chaque mardi après-midi, une vingtaine de participants se retrouvent régulièrement. En 2024, le club a totalisé 883 présences.

L'équipe dirigeante a été reconduite à l'unanimité. La cotisation annuelle passe à 15€, incluant assurance et rafraîchissements. Côté finances, le bilan est sain avec 6452€ en caisse. Le club prévoit de nouvelles sorties régionales, adaptées au rythme des participants, et fêtera les anniversaires chaque dernier mardi du mois.

Françoise Tranier, adjointe au maire, a salué le dynamisme du club et renouvelé le soutien de la municipalité. L'assemblée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

